



# Lettre d'information

## MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ



N° 40 | 11 SEPTEMBRE | 2022

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

Edités depuis près de deux ans pour vous donner des informations qui étaient principalement centrées sur le COVID, les communiqués changent de nom. Ce 40<sup>ème</sup> feuillet devient ainsi une lettre d'information vous donnant régulièrement accès à l'actualité de la commune entre nos deux bulletins semestriels.

Après une saison estivale ensoleillée et marquée par le plaisir de participer sereinement à ces moments conviviaux et festifs que nous apprécions tant, la place a retrouvé une tout aussi agréable atmosphère automnale. Ouvrant cette période, le forum des associations, l'accueil des nouveaux arrivants et la troisième édition de « l'Œuvre d'un Jour », attestent d'une vie communale qui demeure très animée. Les artistes nous ont hier enchantés avec un premier prix qui marque un coup de cœur pour la couleur et fut attribué à Viviane Bibaut.

Le résultat fut particulièrement serré pour les enfants avec Maya Blinston devançant d'une seule voix Juliette Van Der Gucht, chacune proposant des œuvres d'une grande sensibilité qui augurent bien de leur production à venir. A l'année prochaine pour une nouvelle édition.



Œuvre d'un jour 11/09/2022



Lauréats de l'Œuvre d'un jour



Rentrée scolaire 02/09/2022

### Rentrée scolaire

En ce début septembre, la rentrée a repris un format plus habituel avec l'accueil des enfants et parents dans la cour de l'École Éric Tabarly. La principale nouveauté est la mise en place de la barrière « rue scolaire » aux heures de rentrée et de sortie afin d'éviter une circulation devenue dangereuse. Nous ferons le point dans quelques mois pour apprécier si les horaires de fermeture sont adaptés. Concernant les tarifs des repas, nous avons mis en place une tarification à 1 euro pour les deux premiers quotients afin d'éviter un trop fort impact des augmentations des matières premières pour les familles les moins aisées.

## Tension sur l'énergie et les matières premières : surcoûts induits

La mairie s'engage dans une maîtrise renforcée des dépenses énergétiques par une série de mesures qui seront mises en œuvre (éclairage public, limitation du chauffage des locaux municipaux et évolution programmée vers les nouvelles sources d'énergie non fossiles, isolation des bâtiments, optimisation des déplacements). La mobilisation de chacun est requise (élus, personnels, associations, citoyens usagers des locaux communaux). La solidarité qui a joué lors de la pandémie sera très certainement sollicitée et la municipalité sera à vos côtés pour ce qui relève de ses compétences. Par ailleurs les surcoûts déjà notables n'excluent pas des retards dans les projets d'investissements pour respecter l'équilibre budgétaire de la commune.

## Travaux de voirie

Les chantiers de rénovation des segments de voirie très dégradés prévus en septembre ont démarré cette semaine (Hautes Rives, Moulin des Tréans, Route du Collet) et se poursuivront encore la semaine prochaine. Le cheminement piétonnier permettant de relier les sables au carrefour rue de Prigny/Chemin des Brètesches devrait aussi être achevé dans les prochains jours.

Les décisions relatives aux chantiers ultérieurs seront prises dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements pour les cinq prochaines années.

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Votée le 30 septembre 2019, la révision du PLU n'a pu démarrer qu'en juillet 2021 en raison du contexte sanitaire. Le diagnostic, première phase importante de partage des données et principales caractéristiques de notre commune, a fait l'objet d'une présentation en réunion publique le 20 mai dernier. Ce diagnostic sera mis en ligne sur le site de la commune mais aussi consultable en mairie (document papier positionné à côté du registre), à partir de fin Septembre.

La phase en cours est celle de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui constitue le cadre de référence définissant les objectifs d'aménagements de la commune pour les 10 années à venir en matière d'identité communale, de cadre de vie, d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, d'économie, de déplacements, d'équipements et de services. Il est l'expression de l'intérêt général, d'une vision partagée de ce qui permettra demain à notre belle commune de développer une dynamique préservant ses caractéristiques et ses atouts. **Avant d'être débattu en Conseil municipal, ce PADD sera présenté en réunion publique courant octobre** après analyse par les personnes publiques associées (services de l'état, chambres consulaires).

Ces dernières apprécient l'adéquation entre les orientations du PADD et le cadre législatif dont il faut regretter la grande complexité. Pour notre commune dont nous aimons à souligner qu'elle allie la mer, avec ses colères, à la campagne, avec ses exigences, force est de constater que les marges de manœuvre sont faibles et qu'une attention particulière doit être portée à la préservation de ce qui la différencie. Les grands principes ne doivent pas induire une uniformité d'application dans un pays riche de la diversité de son patrimoine. Les dispositions de la Loi Climat Résilience nécessitent d'intégrer une politique de sobriété foncière qui doit tenir compte des caractéristiques territoriales. Les précisions réglementaires à venir devraient le permettre et c'est tout l'enjeu des débats en cours. Pour notre territoire, une réunion avec le préfet est prévue en octobre.



## Appui aux Associations

Le soutien aux associations de la commune passe principalement par la mise à disposition de salle communale sous réserve d'un dépôt chaque année des documents comptables, juridiques et assurantiels. Afin d'aider les présidents d'associations et les membres de leur bureau à répondre à ces obligations, une invitation à participer à une réunion de présentation leur a été envoyée.

## Suites données aux réunions de quartiers

Tous les points évoqués lors des réunions de quartiers ont fait l'objet d'une analyse, d'une prise de décision et pour certains d'une mise en œuvre de l'orientation retenue. Beaucoup concernent la voirie et la sécurité. Une prochaine lettre d'information sera consacrée à ce sujet et vous indiquera sous quelle forme l'animation de la vie de quartiers va se poursuivre.

## Fibre

L'arrivée de la fibre sur notre commune se fera en deux vagues : en 2023/2024 le rétro-littoral, 2024/2025 le centre bourg et le littoral.

**Conseiller numérique** : vous pouvez toujours prendre RDV en téléphonant au 0240827205 avec un **conseiller informatique** qui vous recevra les jeudis après midi.

Je vous souhaite une belle fin d'été et une entrée dynamique dans la saison automnale.



Le 11 septembre 2022  
Pascale Briand  
Maire des Moutiers en Retz





### Vendredi 16 septembre : Journée dédiée aux scolaires

- Visite saline de Millac et musée du Pays de Retz pour les scolaires (Classes de CM de l'école Eric Tabarly)

### Samedi 17 et dimanche 18 septembre

- **Visite de la pêcherie et exposition de photos de pêcheries (Christophe Houdard)**

De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. RDV à la pêcherie n°21 face au parking du Lancastria, route du Collet. Organisée par l'AMPP

- **Visite du marais salant "La Tenue de Mareil" (construction et fonctionnement du marais, historique du sel au Moyen-Âge en baie de Bourgneuf).**

À 10h00 et à 15h00. RDV sur le marais salant, route de Moraudeau. Organisée par P2MB

- **Visite de la Chapelle de Prigny : son histoire, son architecture, ses retables, ses peintures murales. Carnet ludique pour les 7-12 ans**

De 14h00 à 18h00. RDV à la Chapelle - route de l'Abbaye. Organisée par les Mercredis de Prigny

- **Exposition : Bref historique de l'exploitation du sel (photos et témoignages recueillis pour le futur livre Les Moutiers en Retz et la mer, de 1900 à nos jours)**

De 10h00 à 17h30 - place de l'église Madame. Organisée par la Bibliothèque Raymond Devos

- **Visites libres de l'église Saint-Pierre et lanterne des Morts**

De 10h00 à 17h30 - place de l'église Madame.

### Samedi 17 septembre

- **Promenade historique des moines et du sel**

10h00 : RDV devant la mairie – 3km - durée 2h30 – Rés : 06 89 17 69 38 Animée par J-Pierre Rivron, organisée avec la Bibliothèque

### Dimanche 18 septembre

- **Promenade historique du Collet**

14h30 - RDV à la passerelle – port du Collet- durée 1h30– Rés : 06 89 17 69 38 – animée par J-Pierre Rivron, organisée avec la Bibliothèque

- **Duo insolite : Flûte à bec et accordéon de concert : Marc Hervieux et Bogdan Nesterenko**

17h00 – église Saint-Pierre – Organisé par les Mercredis de Prigny

### World Clean Up Day : panneau des actions réalisées par la commune (place de l'église Madame)